

Pinus caribaea var. *hondurensis*

Pinus

Pin des Caraïbes

Nom botanique

Pinus caribaea Morelet var. *hondurensis* (Sénéclauze) W.H.G. Barrett & Golfari 1962

Synonymes : *Pinus tadea* var. *heterophylla* Elliott, *Pinus recurvata* Rowlee, *Pinus caribaea* Morelet

Famille des Pinacées

Noms vernaculaires

Français : **Pin des Caraïbes**, Pin jaune, Pin mate

Français local : **Pinus**, Sapin, Pin de Polynésie

Anglais : Caribbean pine, Pitch pine

Aire de répartition et statut

Le pin des Caraïbes est natif d'Amérique centrale et des Caraïbes. La variété *hondurensis*, la plus fréquente en Polynésie française est originaire plus précisément de la moitié Est de l'Amérique centrale. Cette variété a été introduite dans tous les Tropiques, et plus particulièrement en Polynésie française vers 1965, afin de produire du bois de construction.

Son aire de répartition naturelle comprend notamment les pays suivants :

Amérique : Mexique, Belize, Honduras, Nicaragua, Guatemala

La variété type *P. caribaea* Morelet var. *caribaea*, originaire de Cuba et introduite en 1977 à Tahiti, a été plantée sur quelques centaines d'hectares tandis que la variété *bahamensis* (Griseb.) W.H.G. Barrett & Golfari, originaire des Bahamas et introduite en 1979, ne subsiste que sous forme d'essais forestiers.

En Polynésie française, le pin des Caraïbes est essentiellement présent sous la forme de plantations dans les principales îles hautes des archipels des Marquises (Nuku Hiva, Hiva Oa), de la Société (Tahiti, Moorea, Raiatea, Huahine, Tahaa), des Gambier (Mangareva) et des Australes (Tubuai, Rurutu, Raivavae, Rapa).

Description botanique et cycle reproductif

Arbre résineux pouvant dépasser 30 m de hauteur et 80 cm de diamètre. Port caractéristique en cône. Ecorce gris-brunâtre crevassée sur les individus âgés. Aiguilles vertes regroupées en fascicules de 3 à 5, longues de 15-25 cm, larges jusqu'à 1,5 mm et restant attachées sur le tronc et les branches pendant 2 ans. Aiguilles réunies à la base dans une gaine longue de 10-12 mm. Cônes mâles en groupes de plusieurs dizaines dans la partie inférieure du houppier. Cônes femelles en groupes de 2 à 5 dans la partie supérieure du houppier. Cône femelle mature long de 5-10 cm et libérant par déhiscence 35 à 40 graines ailées. Graine de 5-7 x 2-3 mm possédant une aile de 20 mm de longueur maximale.

Phénologie : les cônes mûres libèrent les graines toute l'année.

Plus d'une dizaine d'autres espèces de pins sont présentes en Polynésie française, sous la forme de parcelles d'essai ou de pieds isolés. Parmi celles-ci, il est possible de citer *Pinus elliotti* Engelm. introduit en 1977, *Pinus patula* Schiede ex Schltdl. & Cham. en 1977 et *Pinus oocarpa* Schiede en 1979.

Ecologie

Le pin des Caraïbes a été planté de 0 à 1400 m d'altitude sur des sols volcaniques plus ou moins dégradés des plateaux ou pentes à fougères dominées par le *anuhe* (*Dicranopteris linearis* (Burm. f.) Underw.). Ce sont, par nature ou suite à une dégradation (érosion causée par le feu ou le surpâturage), des sols pauvres et acides sur lesquels la végétation arbustive ou arborescente se réinstalle ou croît lentement. Par ses faibles exigences, le pin y croît de façon très satisfaisante avec un diamètre voisin de 45 cm à 30 ans.

Pour une bonne croissance, le pin nécessite une association avec des champignons du sol (mycorhization) qui sont absents d'une île sur laquelle aucune terre mycorhizée n'a été introduite.

Par ailleurs, le pin tend à se naturaliser sur des sols mis à nu (pistes, talus routiers, landes brûlées, glissements de terrain) ou dans des zones à la végétation basse et/ou ouverte situées à proximité des plantations. Plus particulièrement, le pin colonise rapidement les landes à fougère aux îles Australes, le bas du plateau du Temehani Rahi à Raiatea, les pâturages bovins du plateau de Toovii à Nuku Hiva tout comme les sols plus ou moins érodés de la Terre-Déserte sur la même île.

Utilisations en Polynésie française

Le pin des Caraïbes est utilisé en plantation en Polynésie française depuis la fin des années 1960 avec le lancement de la politique forestière du Territoire. Cette politique visait à limiter les importations de bois de construction en produisant sur place, à fixer les populations des îles par le développement d'une filière bois importante ainsi qu'à restaurer et mettre en valeur les sols pauvres et érodés des zones déforestées alors fréquentes dans toutes les îles hautes. Dans de rares cas, les plantations en pins des Caraïbes ont été réalisées après brûlage sur des formations végétales naturelles encore peu secondarisées comme sur le plateau de Toovii à Nuku Hiva.

Le bois de pin des Caraïbes est quasi exclusivement destiné à alimenter le marché de la construction. Des réalisations récentes comprennent des hangars (poutres, armatures), des séchoirs à coprah, des *fare* MTR (charpentes, murs, planchers), des poteaux divers ou encore des palettes. Néanmoins, quelques menuisiers l'utilisent afin de produire de l'ameublement (lits, tables, chaises...).

Récemment, une boisson à base de jus d'aiguilles de pins, de sucre et d'eau a été mise au point à Tahiti mais n'est pas encore commercialisée.

Le tableau suivant indique les surfaces de pins des Caraïbes plantées depuis 1966 en Polynésie française, par îles et par archipels. La dernière plantation a eu lieu en 2004 à Nuku Hiva.

Archipel	Ile	Surface totale (ha)	Surface totale (%)
	Tahiti	1144	19

Société	Moorea	282	5
	Maiao	1	0
	Raiatea	823	14
	Tahaa	480	8
	Huahine	277	4.5
Total Société		3007	50.5
Australes	Tubuai	279	5
	Rurutu	215	3.5
	Raivavae	106	2
	Rimatara	34	0.5
	Rapa	66	1
Total Australes		700	12
Gambier	Mangareva	144	2.5
Total Tuamotu - Gambier		144	2.5
Marquises	Nuku Hiva	1507	25.5
	Ua Pou	1	0
	Hiva Oa	557	9.5
Total Marquises		2065	35
Total Polynésie française		5916	100

Bibliographie

132, 140, 143, 197